

Keleier

Bulletin communal

N°108 – janvier / genver 2021



Directeur de la publication et responsable rédaction : Georges Philippe, Maire

**Meilleurs
voeux**

**Bloavez
mad**

2021

Tréflévénéz s'illumine...



Horaires d'ouverture mairie

Les lundi, mardi et jeudi
9h-12h30 / 14h-16h30
Vendredi 9 h-12h30
Samedi matin 10h-12h
Fermée le mercredi



02.98.25.17.09



mairie@treflevenez.bzh

www.treflevenez.bzh

Prochaines collectes

Poubelles jaunes : 02 et 16 /02
Poubelles vertes : 26/01, 09 et 23/02

URGENCES

MEDECINS : 15
PHARMACIENS : 3237
CENTRE ANTI-POISON :
01.40.05.48.48
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17

PERTES

CB : 0 892 705 705
CHEQUIER : 0892 68 32 08

Qualité de l'eau

Prélèvement du 08/12/2020

pH : 7,3

Chlore libre 0,5 mg(Cl₂)/L

Chlore total 0,6 mg(Cl₂)/L

Nitrates : 28 mg/L

EAU DU PONANT :

02 29 00 78 78 24h/24h

LE MOT DU MAIRE

Janvier 2021 se termine et nous avons laissé 2020 derrière nous, non sans un certain soulagement. Regardons l'année à venir, avec, comme nous vous l'avons dit, dans notre petit mot pour les vœux de la municipalité : enthousiasme, joie et optimisme.

Oui, regardons l'avenir avec confiance et surtout ensemble. Ce sera la ligne directrice de l'équipe municipale : remettre le Vivre Ensemble au centre de notre village. Si nous devons affronter un nouveau confinement, tous les conseillers.ères seront auprès de tous et toutes nos compatriotes qui pourraient souffrir de solitude, de manque de lien social...

Mais c'est bien nous tous et toutes qui devons nous préoccuper de nos voisins.nes, être solidaires. Tous, toutes les conseillers.ères continuent à s'investir dans le bon fonctionnement de la commune et surtout suivent la réalisation des dossiers en cours : la maison de la rue du Minihi sera achevée pour l'été, les grilles et garde-corps du cimetière seront en place dans le premier trimestre, nous allons lancer l'étude sur le projet de repenser l'accueil de la mairie, le bureau du maire et la salle du conseil municipal qui sont de véritables passoires thermiques. Ce souci de l'environnement se retrouvera dans la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle Tromelin....

Nous allons nous atteler à la préparation du budget, outil de lancement de nouveaux projets, de perspectives sur les années à venir.

Soyons confiant en n'oublions pas l'étymologie de TREFLEVENEZ : *tref pour trêve et levez pour bonheur*. TREFLEVENEZ est notre « Trêve heureuse ». BLOAVEZH MAT

UN TAMM KAOZ GANT AR MAER

Emañ miz Genver oc'h echuiñ ha lezet hon eus 2020 a-dreñv deomp, gant un tamm mat a zisamm. Sellomp ouzh ar bloavezh da zont evel m'hon eus lavaret en hor gerig evit hetoù an ti-kêr : gant birvilh, levez ha sederidigezh.

Ya, sellomp ouzh an amzer da zont gant fiziañs, hag asambles dreist-holl. Aze e vo linenn-stur skipailh an ti-kêr : adlakaat ar Bevañ Asambles e-kreiz hor c'hêriadenn. Ma rankomp talañ ouzh ur maread kognañ all, an holl guzulieren a vo e-kichen hon holl gengêriz a c'hallfe gouzañv abalamour d'an digenvez, d'an diouer a liammoù sokial...

Met d'an holl ac'hanomp eo d'ober war-dro hon amezeien, da vezañ kengret ganto.

Derc'hel a ra an holl guzulieren da gemer poan d'ar gumun da vont mat en-dro, ha dreist-holl da heuliañ an teuliadoù a zo war ar stern : echuet e vo an ti e straed ar Vinic'hi a-benn an hañv, kaeloù ha bardelloù ar vered a vo staliet en trimiziad kentañ, emaomp o vont da reiñ lañs d'ur studi war ar raktres evit kempenn sal-degemer an ti-kêr, burev ar maer ha sal ar c'huzul-kêr, a zo difuet fall-tre. Kavet e vo ivez ar preder a gemeromp gant an endro pa vo lakaet panneloù fotovoltæk war doenn ar sal Trovilinear....

Emaomp o vont da brientiñ ar budjed, ur benveg da lañsañ raktresoù nevez, traoù d'ober er bloavezhioù da zont.

Hor bet fiziañs, ha na ankouaomp ket petra eo ster anv hor c'humun : tre ha levez, un drev laouen eo Trelevez. BLOAVEZH MAT

ETAT CIVIL

Etat civil de l'année 2020

6 naissances en 2020 (2 filles et 4 garçons)
2 décès

BABY-SITTING

Nolwenn LE PESQ : 06 02 23 48 18
Emma DELPORTE : 07 70 32 70 41

DECLARATIONS D'URBANISME

Déclarations préalables :

- Commune de Tréflévénez : Panneaux photovoltaïques
- Mr ROUÉ Sébastien, 14 rue Ar Waremm : Modificatif

URBANISME RAPPEL

Permis de construire et déclarations préalables de travaux :

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, qui vous informera sur les formalités à accomplir et de la réglementation compte tenu du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) applicable depuis le 8 juin 2020.



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE

Reconduction des tarifs municipaux pour l'année 2021 :

- **Photocopies :**
 - 0.10 € la photocopie recto en noir et blanc, soit 0.20 € le recto/verso
 - 0.20 € la photocopie recto en couleur, soit 0.40 € le recto/verso
 - Gratuite pour les associations de la Commune (qui fournissent leur papier) en noir et blanc
 - 0.10 € pour les associations de la Commune (qui fournissent leur papier) en couleur, soit 0.20 € le recto/verso

➤ **Location de l'ensemble Cuisine-Bellevue-Tromelin :**

- 105 € pour les buffets et repas avec ½ tarif par jour supplémentaire
- 50 € pour les apéritifs, café et réunion avec ½ tarif par jour supplémentaire
- 500 € de caution pour toute location (chèque au nom du demandeur) (une retenue pour ménage pourra être effectuée au prorata-temporis du coût horaire de l'agent technique).
- Gratuite aux entreprises de la Commune.
- Gratuite aux associations dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, sous réserve de la signature d'un contrat, du dépôt d'un chèque de caution et d'une attestation d'assurance.
- Location limitée aux résidents de la Commune ou d'un personnel rattaché au Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry ou de ses Communes membres, sous réserve de la signature d'un contrat, du dépôt d'un chèque de caution et d'une attestation d'assurance.

➤ **Livre du patrimoine :**

- 18 € pour le public
- Gratuit aux habitants de la Commune, à raison d'un livre par foyer.

➤ **Concessions du cimetière :**

- Concessions :
 - Tombe simple : 55 € pour 15 ans et 100 € pour 30 ans
 - Tombe double : 110 € pour 15 ans et 220 € pour 30 ans
- Cavurnes :
 - 450 € pour 15 ans
 - 600 € pour 30 ans
- Jardin du souvenir :
 - Dispersion des cendres : Gratuite
 - Caveau provisoire : Gratuit

Convention cantine :

Depuis 2009, la Commune de Tréflévénez apporte une aide par repas et par enfant aux familles dont un ou plusieurs enfants sont scolarisés en maternelle et primaire, sur demande des parents

Au même titre que pour les Communes de La Martyre et de Ploudiry qui bénéficient de convention, afin de faciliter le travail comptable, et pour permettre aux familles de ne pas faire l'avance de cette aide, les élus décident d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Commune de Le Tréhou.

Un résiduel de 3,60 € sera laissé à la charge des familles, le complément sera pris en charge par la Commune de Tréflévénez, jusqu'au plafond de 6,13 € (tarif facturé pour un enfant domicilié dans une Commune extérieure).

Si un seul parent habite la Commune :

- 50 % du complément si divorce ou garde alternée,
- 100 % du complément si garde à temps complet,
- Selon arrangement des parents si accord signé.

Cette convention prendra effet à la date du 01 janvier 2021. Elle sera révisée à chaque modification tarifaire.

Participation au fonctionnement des écoles primaires :

Le Conseil municipal, après avoir estimé les effectifs répartis dans les différentes écoles, soit 8 enfants en maternelles et de 16 enfants en primaires, décide, à l'unanimité, d'honorer les demandes reçues, par les écoles privées et les collectivités publiques (participation obligatoire), au coût réel de fonctionnement, avec un plafond fixé pour le département du Finistère pour la rentrée scolaire 2020/2021 à 1.554,61 € en maternelles et 514.38 € en élémentaires.

Pour les parents séparés, il sera demandé une copie du jugement de divorce définissant le mode de garde des enfants, ou, en cas d'absence de jugement, une attestation sur l'honneur définissant la garde des enfants.

Ces documents permettront d'éviter les doublons de participation du fait de Communes de résidence distincte des parents.

Rapport d'activité de la CCPLD de l'année 2019 :

Monsieur le Maire revient sur le fait marquant de 2019, à savoir la prise de compétence « eau potable » par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (C.C.P.L.D.). au 1^{er} janvier, avec délégation de service public à la SPL Eau du Ponant.

Il relève aussi le développement de la mutualisation :

- Autorisation des droits du sol
- Groupements de commandes
- Informatique

Il conclue son propos en relevant le dynamisme démographique et économique et les pistes à développer en 2020, notamment le tourisme.

Eclairage de Noël :

Dans la continuation du travail réalisé avec l'entreprise Lumière et Création, Monsieur le Maire présente 3 devis pour l'amélioration des illuminations extérieures de Noël, acceptés à l'unanimité par les Conseillers, à savoir :

- Un devis de réparation de décors pour 420 € HT soit 504 € TTC.
- Un devis de nouvelles guirlandes pour arbres et sapin pour 1334 € HT soit 1600,80 € TTC
- Un devis de location d'un projecteur pour la décoration de l'église pour 900 € HT soit 1080 € TTC

Demande de subvention :

Mr le Maire fait part de la demande de la société nationale des meilleurs ouvriers de France d'une subvention de 50 € compte tenu de la participation d'une habitante de Tréflévénez.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de verser 50 € de subvention à cette association.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER

Travaux sur la toiture de l'Eglise :

Monsieur le Maire signale qu'il est nécessaire de faire quelques travaux d'entretiens sur l'église :

- le remplacement de la fenêtre d'accès à la toiture par un velux, avec un raccord extérieur traditionnel.
- la dépose d'un arêtier en ardoise au niveau d'une fuite dans la sacristie, à hauteur du tableau électrique (point souligné par le contrôle de sécurité), par la pose d'un écran bitumeux et repose des ardoises.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'accepter le devis de l'entreprise QUENTEL pour 2 498,40 € TTC.

Cession d'une parcelle communale :

Dans le cadre du dossier de la rénovation de la maison du 3 rue du Minihi, le bornage définitif a été arrêté entre la Commune et les trois propriétaires limitrophes concernés.

Il se trouve qu'une parcelle de 11,26 m² appartenant à la Commune et faisant face à la maison de Madame Le Louedec se retrouve enclavée. Cette parcelle, n'ayant pas été intégrée dans le projet, n'apporterait rien à la configuration du dossier.

Les conseillers municipaux retiennent à l'unanimité la proposition de Mr le maire concernant la cession de cette parcelle sur la base de 0.56 € du m² à Madame Le Louedec, qui souhaite l'acquérir ; tous les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Migration des logiciels métier JVS-Mairistem vers la gamme « Horizon Cloud » :

Monsieur le maire propose de remplacer les logiciels métiers (état-civil, comptabilité, ressources humaines...) actuellement installés sur le disque dur de l'unité centrale (avec les problématiques d'installation, de maintenance, gestion des mises à jour...) par une dématérialisation via la solution « Horizon Cloud » de la société JVS-Mairistem (fournisseur actuel) en collaboration avec le SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère) dont la commune est adhérente.

Il informe les conseillers :

- que cette solution a été adoptée par le SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry), dont la Commune est adhérente et par les Communes de Ploudiry et de Loc Eguiner. La Commune de Saint Eloy va également l'adopter.
- que le retour des agents utilisant cette dématérialisation est très positif.

Aussi il propose au Conseil de se prononcer sur une migration de la gamme actuelle « Horizon on-line » vers la gamme « Horizon Cloud » Logithèque SIMIF-START pour :

- Un droit d'accès logithèque de 1.075,00 € HT
- Un forfait annuel Horizon Cloud de..... 1.148,00 € HT (80 % investissement / 20 % fonctionnement)
- Un abonnement à l'environnement de travail annuel par utilisateur de 43,20 € HT
soit un total de migration de 2.266,20 € HT

Il précise que la formation, à cette nouvelle gamme est comprise dans le contrat d'adhésion au SIMIF, mais que celui-ci facturera la reprise des données à partir des sauvegardes fournies par la Collectivité au coût de 469 €.

Accord à l'unanimité des Conseillers municipaux qui valident tous les points de cette migration.

Renouvellement du photocopieur :

Le photocopieur (Konica Minolta) actuellement en service a été acquis en juillet 2014. Le revendeur nous a informé que la maintenance était arrivée à échéance en 2019 puis prorogée mais que le constructeur n'était plus en mesure de remplacer les pièces défectueuses compte tenu de l'ancienneté du matériel.

Nous avons donc sollicité deux propositions, en location ou acquisition, pour un nouveau matériel au revendeur actuel de la marque Konica-Minolta et au revendeur de

la marque Toshiba (fournisseur de Communes dans le cadre d'un groupement d'achats piloté par la CCPLD (Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas).

Les propositions en TTC sont :

	KONICA	
TOSHIBA		
Acquisition :	3.360,00 €	2.671,20 €
Location mensuelle :	72,00 €	61,20 €
Maintenance produits :		
- Prix à la page n/b	0,00564 €	0,00276 €
- Prix à la page couleur	0,0564 €	0,0276 €

Au regard du différentiel location/acquisition le Conseil, à l'unanimité, retient l'option acquisition et sélectionne l'offre de la marque TOSHIBA.

Dénomination d'une voie à créer :

Jean-Luc LE STANC, 1er adjoint, informe le Conseil de la nécessité de dénommer la voie qui desservira le futur lotissement privé, donnant sur la rue des Monts d'Arrée en face du lotissement communal Ar Waremm.

Ce terrain a vocation à être divisé en 4 premiers lots individuels, puis 4 autres lots qui, eux, devront être inclus dans un lotissement devant faire l'objet d'une demande de permis d'aménager. L'un des 4 premiers lots est actuellement en cours de vente et son accès se fera via la voie qui desservira le futur lotissement, d'où la nécessité de la dénommer.

Mr LE STANC rappelle qu'il y a eu déjà des échanges entre les conseillers sur un nom et il propose de retenir le nom de « An Arvorig » pour cette future voie.

Accord à l'unanimité des Conseillers municipaux.

Eclairage public :

Mr le Maire et Jean-Luc LE STANC informent le Conseil de remarques d'administrés au sujet de l'éclairage public en cette période de couvre-feu à 18 h 00 et donc de la nécessité de maintenir l'éclairage public tard le soir.

Après échanges entre les Conseillers, il apparaît judicieux de modifier l'horaire d'extinction de

l'éclairage public le soir. Aussi pour tenir compte des personnes terminant leur travail à 18 h 00 ou plus, un consensus se dégage pour éteindre l'éclairage public sur la commune à 20 h 00.

Le Conseil retient à l'unanimité la proposition de Mr le Maire de retenir 20 h 00 pour couper l'alimentation des lampadaires, plots... et de conserver l'horaire du matin pour le démarrage de l'éclairage public.

COMMUNICATION INFLUENZA AVIAIRE

La Préfecture du Finistère sollicite les mairies pour communiquer aux administrés :

- les mesures de prévention à mettre en œuvre et leurs obligations en matière de déclaration. :

Afin d'éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et les volailles de basse-cour, les particuliers détenteurs d'oiseaux doivent confiner les oiseaux ou installer un filet de protection au-dessus de leur enclos. Ces dispositions s'appliquent sans dérogation possible.

- Leurs obligations en matière de déclaration :

Les détenteurs non professionnels de volaille de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de leur mairie via le site « Mes démarches » ou le formulaire « Cerfa 15472*02 » disponible en mairie ;

- Toute découverte de cadavres d'oiseaux sauvages doit également être signalée (renseignements en mairie).



RAPPEL DE LA GENDARMERIE

Seuls les personnels en **uniforme** identifiés **gendarmerie** ou **police municipale**, peuvent demander aux administrés, la présentation de leur attestation sur la circonscription de Landerneau.

Les seuls militaires travaillant en civil sur notre ressort sont des membres de la Brigade de Recherches de Landerneau, qui n'ont pas pour mission de demander la présentation de ces attestations.

Attention aux escroqueries, restez vigilants

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

La ville de Landerneau accueillera un centre de vaccination au Mille-Clubs à partir du lundi 25 janvier.

L'ouverture de ce centre nécessite la coordination de l'ensemble des acteurs sanitaires du territoire et un déploiement logistique conséquent.

Les modalités de prise de rendez-vous (n° vert et plateforme en ligne) feront l'objet d'une présentation détaillée au cours de la semaine prochaine. La ville communiquera sur l'ensemble de ses canaux (site web, Facebook, Instagram, panneaux électroniques) et dans la presse quotidienne régionale.

Par ailleurs, nous rappelons que le centre hospitalier Ferdinand Grall ne vaccine que le personnel soignant.

N'hésitez pas à contacter la mairie de Tréflévénez au 02 98 25 17 09.

DONS DU SANG

Une collecte de sang est organisée sur Landerneau aux hall Saint-Ernel les :

Lundi 1^{er} février 2021 de 15 h à 19 h

Mardi 2 février 2021 de 14 h à 18 h

Mercredi 3 février 2021 de 8 h à 12 h

Jeudi 4 février 2021 de 8 h à 12 h

Pour répondre aux besoins des malades, 600 dons sont nécessaires chaque jour en Bretagne.

Soyez culottés : testez les couches lavables !

La Communauté de communes favorise le test et/ou l'achat de couches lavables pour les habitants. Deux actions sont proposées : un kit d'essai prêté gratuitement pendant un mois ainsi qu'une aide à l'achat pour les personnes qui souhaiteraient se lancer dans la durée.

Entre 4 000 et 5 000 couches jetables sont utilisées par enfant de la naissance à l'acquisition de la propreté ce qui représente près d'une tonne de déchets pour un budget moyen de 1000 €¹.

Gagnez au change avec les couches lavables

Alternative écologique, économique et saine aux couches jetables, les couches lavables n'ont plus rien à voir avec les langes d'autrefois : motifs colorés, boutons pressions ou scratch, imperméables, film protecteur pour les selles, ou encore système tout-en-un... Faciles à utiliser, leur coût de revient est aussi deux fois moins cher que les couches jetables (environ 600 € entretien compris pour le 1er enfant ; gratuit pour les enfants suivants). Les couches lavables sont respectueuses de l'enfant et de l'environnement.

Pas encore convaincu ? Besoin de comparer, d'essayer pour vous faire une idée ? Soyez culotté, testez-les !

Pour cela, la Communauté de communes met à votre disposition gratuitement un kit d'essai pour une durée d'un mois !

La collectivité propose également de vous aider financièrement pour l'achat des couches lavables :

- 100 €* d'aide à l'achat pour des couches neuves
 - ou - 50 €* d'aide à l'achat pour des couches d'occasions.
- (* pour l'achat minimum de 15 couches)

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le service environnement au 02 98 21 34 49 ou par mail à environnement@ccpld.bzh.

¹ Source ADEME.

Commission :

« Mieux Vivre au Quotidien »

A cet emplacement, un Conseiller municipal pourra s'il le souhaite partager un article sur un thème qu'il aura choisi. Didier SALAÛN, agriculteur sur la Commune nous a communiqué ceci :

« Canettes tueuses, quand l'incivilité tue

Depuis deux ans, le Gaec de Kerforn, à Caudan, a dû se résoudre à faire euthanasier six vaches sur la centaine de laitières qui apportent, sur 107 ha, leurs 940 000 litres de lait aux trois associés. En cause, l'ingestion avec l'ensilage issu de leur méteil, de débris de canettes de boissons. Jetées depuis la route, elles atterrissent dans leur champ. Quand l'incivilité tue.



Kerforn, Caudan (56), mardi 25 août : Gérard Talvas, associé avec son frère Marcel et son fils Benjamin, exhibe le seau avec la récolte de la veille : des canettes vides de leurs diverses boissons. Le ramassage est plus fourni en fin de semaine. Car la route qui traverse le hameau, en rase campagne, dessert l'un des accès la commune d'Inzinzach-Lochrist. *"C'est devenu une cité dortoir"*, située en deuxième couronne de l'agglomération Lorientaise. Un axe très emprunté et avec lui, son lot d'incivilités : bouteilles, canettes, plastiques et autres déchets lancés par les vitres qui atterrissent dans les champs... Résultats ? *"On en retrouve haché dans l'ensilage d'herbe que nous distribuons à nos vaches et ça les tue"*. Pour preuve, au creux de sa main, les débris déchiquetés de canettes, piquants, coupants, perforants...

Indétectables canettes tueuses

"On en trouve parfois le matin dans les refus. Ce qu'on retrouve, ce sont les plus gros morceaux. Les plus petits, malheureusement, nos animaux les ont ingérés et ils s'empoisonnent", déplore Gérard Talvas. *"Notre voisin fait des légumes. Chez lui, c'est une benne complète qui a été saisie à cause d'une bouteille en verre"*, rapporte l'éleveur qui n'est pas le seul concerné. Reste qu'en moins de deux ans, les associés ont dû se résoudre à voir partir à l'abattoir six de leurs bêtes. *"Et pas les plus mauvaises"*, constate Benjamin qui vient de les rejoindre dans cette association. *"C'est récurrent, nous avons perdu quatre vaches de manière rapprochée, l'an passé, et deux cette année. Cet été, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase !"*. Fin juillet, après avoir été vue une nouvelle fois par le vétérinaire, la vache traitée, agonisante, *"est partie chez Bigard. Saisie totale. Ça fait mal au cœur. On n'élève pas nos animaux pour les voir dépérir, souffrir et mourir comme ça"*. Plus d'appétit, dépérissement... *"C'est à chaque fois la même chose, le véto vient, les traite, met des aimants pour tenter de capter les éventuels morceaux mais pour l'essentiel, certaines de ces canettes de boisson sont en alliage non-ferreux, donc on ne trouve rien"*. Ni les aimants du vétérinaire, ni l'électro-aimant en tête de l'ensileuse de l'entreprise chargée des travaux ne parviennent à les capter. Au final, quelques contenants en aluminium se retrouvent hachés et les morceaux, brassés dans l'ensilage, sont distribués à l'auge. Si pour certaines, les débris sont évacués, pour d'autres laitières, *"c'est un piège"*, mortel.

La canette, c'est un piège, mortel. »

Source « Le Télégramme »

Sandrine LAURENT

COMITE DES LOISIRS

Le Comité des Loisirs et l'équipe du Conseil municipal ont organisé le samedi 19 décembre 2020 l'arbre de Noël des enfants de la Commune, âgés de 0 à 12 ans.

Cette année encore, chaque enfant a bénéficié d'un cadeau de 30 € et d'un paquet de bonbons.

Noël aidant, nous souhaitons que chacun d'entre vous réponde présent pour contribuer aux futures animations de notre village.

Toute aide au sein de l'association est la bienvenue. Un petit peu de votre temps pour beaucoup de bonheur dans le cœur de votre enfant.

Au nom du Comité des Loisirs, je tiens à vous présenter à tous, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé et joie.

La présidente



MAM « MARMOTS ET COMPAGNIE »

La MAM (maison d'assistantes maternelles) MARMOTS ET COMPAGNIE va bientôt ouvrir ses portes au 26 lotissement Lann Ar Merzher à la Martyre.



Nous avons la capacité d'accueillir 12 enfants de 2 mois à 6 ans.

L'ouverture est espérée courant Mars 2021, il nous reste quelques places de disponibles !

Si vous souhaitez un mode d'accueil collectif, chaleureux, dynamique et bienveillant, n'hésitez à prendre contact avec nous :

Par téléphone au : 0647823096

Par mail : mam.lamartyre@gmail.com

Ou sur notre page Facebook « marmots et compagnie ».

Nous serions très heureuse d'échanger avec vous et de vous faire visiter notre cocon dédié entièrement aux enfants. Maureen Borgne, Laëtitia Lenfant, Marion Rivoalen.



L'équipe de la bibliothèque a encore été cette année sur tous les fronts. Nous avons dû organiser l'accès à la bibliothèque lors de la levée du 1^{er} confinement, avec la désinfection des mains, du matériel et des locaux, ainsi que la gestion du nombre de personnes présentes, conformément aux recommandations sanitaires. Profitons de ces lignes pour remercier Lili, employée municipale à La Martyre, qui a assuré le respect de ce protocole.

Le deuxième confinement est arrivé avec la mise en place d'un « clic & collecte » afin que les abonnés puissent continuer à lire tout en profitant des dernières nouveautés acquises par la bibliothèque. Ces nouveaux ouvrages ont pu être approvisionnés grâce aux cotisations des adhérents et aux subventions des trois communes.

La consultation du catalogue de la bibliothèque incluant la disponibilité des ouvrages, est possible depuis le site www.biblio-lamartyre.fr. Un simple courriel à bibliothequedelamartyre@orange.fr permet de réserver les ouvrages souhaités, ouvrages qui sont ensuite à récupérer (après mail de confirmation) dans la mairie de résidence. Pour les adhérents n'utilisant pas Internet, il leur est possible de laisser un message sur le répondeur de la bibliothèque au 02.98.25.13.01, avec éventuellement quelques indications sur les sujets ou ouvrages souhaités. Une sélection de livres est alors préparée pour être récupérée en mairie, suite à notre appel de confirmation.

Par ailleurs, les boîtes à lire continuent de fonctionner et sont alimentées régulièrement par la bibliothèque et la communauté des utilisateurs.

Les animations à destination des enfants n'étant pas possibles dans nos locaux, Françoise, bénévole à la bibliothèque, s'est déplacée dans les deux écoles maternelles du Plateau pour proposer une séance de Kamishibai (紙芝居). Ce petit théâtre d'origine japonaise permet de raconter des histoires aux enfants en faisant défiler des illustrations dans un cadre en bois. Très attentifs, les enfants ont, entre autres textes, découvert le conte d'Andersen : « Les habits neufs de l'empereur ». Cette animation qui a recueilli l'aval des institutrices, devrait être reconduite sous la même forme chaque trimestre.



A l'école Saint Joseph, Françoise en plein conte, devant une foule subjuguée.



*Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !*

Bloavezh Mat !



MESSES ET CELEBRATIONS RELIGIEUSES

Communauté chrétienne locale du Plateau de Ploudiry.

Planning des messes et célébrations 1^{er} trimestre 2021

- 31 janvier : messe à Tréflévénez, à 9h30
- 7 février : messe à Le Tréhou, à 9h30
- 14 février : messe à La Martyre, à 9h30
- 21 février : messe à La Martyre, animée par Ploudiry, à 9h30
- 28 février : messe à Loc-Eguiner, à 9h30
- 7 mars : messe à Loc-Eguiner à 9h30
- 14 mars : messe à La Martyre, à 9h30.
- 21 mars : messe à La martyre, à 9h30
- 28 mars : messe à La Martyre animée par Ploudiry, à 9h30.

Pendant le confinement il n'y aura pas de messe à la chapelle de Ploudiry.

Vous trouverez les informations paroissiales dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse de Quimper : diocese-quimper.fr (puis Paroisse Notre Dame de tout remède en Pays de Landerneau)

Une permanence est assurée le samedi matin à la Maison Paroissiale :

2A rue de l'enclos à Ploudiry de 10h30 à 11h30. Tél : 02 98 25 12 43

Pour la nouvelle année, Michel Scouarnec, prêtre, nous propose ses vœux en forme de prière...
Nous pouvons les murmurer pour tous nos frères et sœurs.

Que vienne la paix, Seigneur, pour les peuples en guerre.

Que vienne le retour à la maison pour les exilés, et un toit pour les migrants.

Que vienne la justice pour les victimes de toute forme d'oppression.

Que vienne le bien-être pour que ceux que torture la douleur.

Que vienne la sérénité pour les anxieux et les stressés.

Que vienne la lumière pour ceux qui sont dans le noir.

Que vienne la liberté pour ceux qui ont été enfermés ou qui se sont repliés sur eux-mêmes.

Que vienne le pardon pour ceux qui ont été offensés et pour ceux qui les ont blessés.

Que revienne la santé pour les malades et que le courage ne faiblisse pas en ceux qui les soignent.

Que tous les exclus du travail et de la vie sociale trouvent un emploi, un logement, des papiers d'identité.

Que brillent l'amour et l'amitié pour les cœurs solitaires.

Et pour les privés de tendresse, que vienne la consolation, entre des bras paternels, maternels, ou tout simplement fraternels.



Réponses aux jeux :

Les spécialités de chaque ville :

Le jambon de Bayonne, les rillettes du Mans, la dentelle du Puy, le melon de Cavaillon, le saucisson d'Arles, Les berlingots de Carpentras, les champignons de Paris, le savon de Marseille, Les pruneaux d'Agen, la porcelaine de Limoges, la moutarde de Dijon, Les tapisserie d'Aubusson, le nougat de Montelimar, la choucroute de Strasbourg, les mouchoirs de Cholet, Les madeleines de Commercy, Les couteaux de Thiers, le cassoulet de Castelnaudary.

Devinettes rapides :

Un jeu de cartes

La lettre H ! (Hache)

Volleyball (Veau – Lait – Bol)

Trouve le bon chemin...

Le chemin n°2

RENCONTRE SANTÉ

**JE SUIS RESTÉ·E
chez moi**

**Vendredi 12
FÉVRIER 2021**
de 14h à 15h30

Un théâtre-débat de prévention

**CONFÉRENCE
EN LIGNE**
Lien de connexion
transmis à l'inscription

GRATUIT
sur inscription
clic@ccpld.bzh
02 98 85 99 08

**VIVRE AU TEMPS DU
CORONAVIRUS !**
Conférence décalée
Par Quidam-théâtre
Texte et mise en scène de Loïc
Chenais

[f](https://www.facebook.com/udaf29) [i](https://www.instagram.com/udaf29) [y](https://www.youtube.com/udaf29) [o](https://www.linkedin.com/company/udaf29)

#Rencontresants

Personne n'avait vécu, ni même imaginé, une période telle que celle que nous vivons actuellement avec le surgissement du coronavirus et le confinement.

Elle aura certainement des conséquences importantes, qu'elles soient sanitaires ou économiques, qu'elles soient collectives ou individuelles, qu'elles soient dans notre quotidien ou dans notre vision plus globale de la vie.

Si cette expérience est toujours en cours, nous ressentons déjà, que les choses seront différentes pour nous, pour les autres... et que pour certains, en échanger serait bénéfique.

Parler de notre vécu, nos ressentis, nos inquiétudes, nos espoirs... pour retrouver nos vies, pour investir de nouveau nos pôles d'intérêts, ou pour en trouver d'autres...

Pour faciliter cette expression, participez aux conférences décalées de Micheline et Mélodie à l'humour parfois caustique mais toujours sensible.

Venez écouter leurs digressions, partager leurs moments de vie, qui ont aussi été les nôtres ces derniers mois, et prenez le temps d'échanger avec les professionnels du territoire qui seront là pour répondre à vos questions ou témoignages.

Les partenaires : Avec le soutien de la Confédération des Financiers

Le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas est partenaire de la Mutualité Française Bretagne pour organiser le **vendredi 12 février de 14h00 à 15h30** une conférence en ligne tout-public : « Je suis resté.e chez moi ».

Il s'agit d'une conférence décalée sur le thème du confinement, avec la troupe professionnelle « Quidam-Théâtre » et l'intervention d'une psychologue qui réagit et répond aux questions des participants (via le chat de la plateforme Zoom).

Cette action est sur inscription, afin de transmettre le lien de connexion par mail, auprès du CLIC du pays de Landerneau-Daoulas par téléphone au 02 98 85 99 08 ou par mail : clic@ccpld.bzh.

Cette conférence en ligne sera diffusée à la Maison des services Publics de Landerneau, en salle du Conseil communautaire (2ème étage), afin de permettre, dans le respect des règles sanitaires, à un petit nombre de personnes d'y participer en présentiel, notamment pour celles et ceux qui ne sont pas équipés du matériel informatique adapté.

L'inscription est là aussi obligatoire, car le nombre de personnes accepté est très restreint du fait du contexte sanitaire.

Information Soutien Budget Familial

De quoi s'agit-il ?
Un lieu ouvert à tous
Un expert à votre écoute
Des conseils gratuits et personnalisés

Pourquoi ?
Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
Améliorer la gestion de votre budget
Faire face à une situation financière difficile

Notre méthode
Information, diagnostic, conseils, accompagnement
Écoute, neutralité, confidentialité, approche globale et familiale

Udaf Finistère

Union départementale
des associations
familiales

UDAF
du
Finistère



Comment bénéficier du Service Information et Soutien au Budget Familial ?

Contactez-nous par téléphone ou par mail
Convenons ensemble d'un rendez-vous

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales du Finistère propose un service d'accompagnement budgétaire dont l'objectif est de lutter de façon préventive contre le surendettement en proposant un soutien dès les premiers signes de difficulté financière.

Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs, l'UDAF est également l'institution officielle de défense des intérêts de l'ensemble des familles du département.

UDAF du Finistère

Tél. : 02-98-33-34-36 – JSBF@udaf29.fr

Sur le site de Quimper :

16 route de Plogonnec
29000 QUIMPER

Sur le site de Brest :

15 rue Gaston Planté
29200 BREST



Voirie, Equipements communaux,

En cas de problème ponctuel, si le secrétariat de Mairie est fermé, appeler :

M. LE STANC Jean-Luc,
1^{er} adjoint
☎ 02.98.25.15.34 / 07.82.29.60.12

M. PHILIPPE Georges, Maire
☎ 02.98.25.17.48 / 06.47.86.18.65

M. HERRY Stéphane,
3^{ème} adjoint
☎ 02.98.25.17.70 / 06.36.86.87.83

Eau, assainissement,

Eau du Ponant
☎ 02 29 00 78 78 (24h/24)

Centre Communal d'Action Sociale :

L'équipe communale du C.C.A.S. signale qu'en cas de nécessité, il est possible de contacter :

Mme LAURENT Sandrine,
2nd adjointe :
☎ 06.37.35.64.86

le CCAS de Landerneau dans le cadre de l'épicerie sociale :
☎ 02.98.85.43.00

Référent frelon asiatique à contacter si besoin :

Mr COUTELLER Jean-Paul,
☎ 02 98 25 11 68,
jpolcouteller@gmail.com

Mr BOUROLLEC Jean-Pierre
☎ 02 98 25 17 52
jpbourollec@orange.fr

Les pièges peuvent être remis de début février à fin mai.

Services Intercommunaux :
SIPP au bourg de La Martyre

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi – mardi – jeudi – vendredi :
09 h 00 / 12 h 00 et 13 h 30 / 17 h 30
☎ 02 98 25 16 52
syndicatplateau-ploudiry@sipp.bzh

Si vous souhaitez recevoir le bulletin dans votre boîte mail au lieu de la version papier,
Merci de nous l'indiquer à : mairie@treflevenez.bzh

Proposition d'emploi sur Tréflévénéz

A la recherche d'un **CDI** ou d'un **CDD** ?

Vous êtes attiré par la mécanique, bricoleur dans l'âme ou passionné par la soudure ou le pliage ?

Venez décrocher votre job en **Soudure, en Montage ou en Pliage** chez Rolland, leader français du véhicule agricole remorqué.

Pour nous rejoindre, postulez à l'adresse suivante :
rh1@remorquerolland.com

Inscriptions scolaires RPI La Martyre-Ploudiry

La directrice du regroupement pédagogique intercommunal de La Martyre-Ploudiry signale qu'il est possible d'inscrire les enfants dès maintenant pour la rentrée scolaire 2021-2022 (jour de décharge : lundi)

Réunion du Comité des Loisirs

La présidente du Comité des Loisirs organise une réunion le **mercredi 17 février à 18 h.**

Ouverture de TEA Time

TEA TIME ouvre ses portes de 10h30 à 12h00 (entrée libre) les dimanches suivants à TREFLEVENEZ (salle municipale à l'étage) :

Dimanche 7 février ; dimanche 7 mars ;

N'hésitez pas à nous rendre visite et à en parler autour de vous.
Contact : Christelle YVINEC tél. : 06 20 28 02 48



Un grand merci au père Noël d'être venu sur notre Commune dans un décor féerique, À l'année prochaine !